

LE THOIRZAN INFO

Juillet 2008

N° 12



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Voici le douzième numéro de notre bulletin municipal et le premier depuis les élections municipales de mars dernier. Je profite de cette occasion pour remercier ceux qui ont accordé leur confiance à l'équipe municipale.

L'ensemble a constitué un chantier important. Je tiens, d'ailleurs, à saluer le travail et l'investissement personnel des élus, des employés municipaux et de toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet. Cette opération a aussi nécessité de l'énergie pour optimiser les aides de diverses natures et de tout horizon qui représentent près des deux tiers du financement.

Mais 2006, c'est aussi l'entrée dans Chambéry Métropole au premier janvier, avec 7 autres communes rurales (Les déserts, Puygros, Curienne, La Thuile, Montagnole, Saint Cassin et Saint Sulpice). Lors des discussions qui ont précédé et abouti à notre adhésion, nous avons toujours insisté et même fixé comme

condition que cette spécificité rurale soit prise en compte. C'est pour aller dans ce sens que la Communauté d'agglomération a révisé ses statuts pour introduire une nouvelle compétence : les actions en faveur des activités agricoles et des espaces naturels ou de loisirs.

Par ailleurs l'équipe municipale reste très vigilante pour que cette intégration dans Chambéry Métropole se passe le mieux possible et que les aspects positifs l'emportent très largement. Ainsi, dans le domaine de la collecte des ordures ménagères, s'est mis en place, dès le 2 janvier, le tri sélectif avec le ramassage des sacs jaunes. Le succès de cette opération prouve que ce service était attendu pour nous inscrire dans une démarche citoyenne de valorisation des déchets. Ainsi, dans un tout autre domaine, celui de l'eau et de l'assainissement, la régie de l'agglomération a repris notre dossier de réseau d'assainissement pour le Chef-lieu et les Chavonnettes, a complété les études, et envisage de passer dans la phase de réalisation prochainement.

C'est sur cette note positive que je tiens à vous souhaiter un bon été 2006 et une agréable lecture

Jérôme ESQUEVIN

<i>Dans ce numéro :</i>	
<i>L'équipe municipale</i>	<i>2</i>
<i>A votre service</i>	<i>3 et 4</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>5</i>
<i>Du côté des travaux</i>	<i>6</i>
<i>Rétrospectives sur les manifestations 2007</i>	<i>7 à 10</i>
<i>C'était hier à Thoiry</i>	<i>11</i>
<i>Eau et assainissement</i>	<i>12</i>
<i>Budget communal</i>	<i>13</i>
<i>Bilan météo</i>	<i>14</i>
<i>Etat civil</i>	<i>15</i>
<i>Histoire en patois</i>	<i>16</i>

L'équipe municipale



1 : CYRIL PACHOUD : Conseiller municipal, Délégué titulaire auprès du SIVU DE GENDARMERIE, Délégué suppléant auprès du SIPL et de METROPOLE SAVOIE;

2 : HURET Patrick ; Conseiller municipal

3 : GINETTE COULANGES : Conseillère municipale, Déléguée suppléante auprès du SIVU DE GENDARMERIE et du PNR du massif des Bauges.

4 : OLIVIER DACQUIN : Conseiller municipal, Délégué titulaire auprès METROPOLE SAVOIE, Délégué suppléant auprès du SIVU DE GENDARMERIE.

5 : DOMINIQUE DUHEM : 2ème adjointe en charge des affaires scolaires et sociales., Déléguée suppléante à CHAMBERY METROPOLE et au SICSAL

6 : GILLES CHALANSONNET . Conseiller municipal, Délégué titulaire au SYNDICAT MIXTE DU PNR du massif des bauges, Délégué suppléant auprès du SIPL.

7 : CATHERINE LAPOLEON : Conseillère municipale.

8 : THIERRY TOURNIER ; 3ème adjoint en charge des finances communales, délégué titulaire auprès du SIVU de GENDARMERIE et du SICSAL

9 : OLIVIER FRANCONY : 1er adjoint en charge des travaux, délégué titulaire auprès du SIPL et de CHAMBERY METROPOLE.

10 : FLORENCE TROSSET ; Conseillère municipale.

11 : JEROME ESQUEVIN : Maire, délégué titulaire auprès du SIPL, du SICSAL, de CHAMBERY METROPOLE et membre du bureau de CHAMBERY METROPOLE

Les élus travaillent aussi au sein de différentes commissions municipales et intercommunales avec le SICSAL et CHAMBERY METROPOLE:

SIPL : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PLATEAU DE LA LEYSSE, relation entre les communes du plateau, coordination des actions de gestion de l'espace et des sentiers.

SICSAL : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE SAINT ALBAN LEYSSE, compétence enfance jeunesse, école de musique, clubs de sport, personnes âgées, solidarité.

A votre service

POSTE et MAIRIE 04 79 28 40 89

La Mairie est ouverte :

Le lundi de 9 h à 11h 30 et de 18h à 20 h

Le mercredi de 9h à 11h 30

Le vendredi de 9h à 11h 30

M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou sur rendez-vous. Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le même jour .

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pendant la période scolaire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Le lundi de 16h 30 à 19h 00

Le mercredi de 10h 00 à 12h 00

En juillet le lundi de 17h 00 à 19 h00

En Août fermeture.

L'inscription est gratuite.

La bibliothèque propose pour :

- **Adultes :**

Romans, romans policiers, documentaires, B.D., livres audio.

- **Jeunes et plus petits :**

Un large choix est disponible et renouvelé régulièrement par le passage du Bibliobus. Il est possible de faire réserver un ouvrage de la Bibliothèque départementale auprès des Bibliothécaires.

Il existe un service gratuit de portage de livres à domicile. S'adresser à :

Madame Huret :04.79 28 46 33

Madame Rat-Patron : 04 79 28 41 02

Madame Rossi : 04 79 28 40 85

Madame Archambon a rejoint cette équipe dynamique

ECOLE

Ecole primaire chef-lieu : 04 79 28 40 15

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Les horaires seront précisés à la rentrée.

Les tickets sont à acheter en Mairie

Tarifs :

Repas : 4 €

Garderie : 2 €

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La commune met à disposition ce service à titre gratuit, afin de vous conseiller en cas de construction, modification, aménagement...

L'architecte consultant est à la disposition du public le dernier vendredi du mois, le matin, à la mairie de Saint Jean d'Arvey (prendre rendez-vous auprès du secrétariat de cette mairie au préalable).

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés

- en juillet, août, septembre 1992 doivent se faire recenser en mairie avant fin septembre 2008.
- en octobre, novembre, décembre 1992 doivent se faire recenser en mairie avant fin décembre 2008.

LOCATION SALLE DES FETES

S'adresser à Mr Olivier FRANCONY 04.79.28.43.66 ou à Mr Thierry TOURNIER au 04.79.28.43.90

Collecte des déchets ménagers

L'enlèvement des ordures ménagères ainsi que la collecte des sacs jaunes (déchets destinés au recyclage) se font le mardi après-midi

Vous pouvez donc sortir la totalité de vos poubelles le mardi matin.

Des sacs et de la documentation supplémentaires sont à votre disposition en Mairie.

Par contre tous les encombrants (électroménager, ferraille, palettes, pneus, gravats, huile de vidange, déchets dangereux) doivent continuer d'être descendus à une déchetterie.

La déchetterie de Saint Alban Leysse est réouverte depuis le 6 mai avec les horaires suivants

ETE : 1er Avril au 30 septembre :

LUNDI au SAMEDI : 8H30 à 12H00 et 14H00 à 18H00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 8H30 à 12H00

Rappel : Les sacs jaunes doivent contenir les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les briques, les suremballages en carton et les papiers. Tout le reste doit être jeté dans votre poubelle habituelle : bouteille d'huile, pots de yaourt ou de crème, barquettes polystyrène, papier gras, boîtes de conserve...

De nombreux déchets : filtres à café, sachets thé, tonte de pelouse, reste de repas, épilochures, coquilles d'œuf, peuvent être compostés et sont ainsi transformés en plusieurs mois en un produit pour enrichir la terre du jardin.

Bac à verres

En bordure de R.D. 206, en direction de Saint Jean d'Arvey se trouvent deux bennes à verre pour les bouteilles, les pots et les bocaux exclusivement. Malheureusement les abords de ces conteneurs se transforment trop souvent en dépôt sauvage. Il est donc fait appel au civisme de chacun



Quelques rappels pour la qualité de la vie

Engins à moteur : sur les chemins communaux, les engins à moteur type 2 roues et quads sont tolérés. Certains abus nous ont été signalés : traversée de champs, il est donc impératif pour les utilisateurs de ces engins de s'en tenir à une pratique raisonnable dans le respect de tous.

Feu de végétaux : il convient également de veiller à ne pas faire de feux de végétaux genre « covasse » imprégnant d'une odeur désagréable tout le voisinage.

Moins on fait de bruit mieux on s'entend

A l'approche de l'été, les travaux de tonte ont débutés, essayons de respecter la tranquillité de nos voisins en nous conformant aux horaires de l'arrêté préfectoral.

- De 8h30 à 12h00 et de 14h.00 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9H00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10H00 à 12h00 le dimanche et jours fériés

Il en est de même pour tous les travaux bruyants (tronçonneuses, scies circulaires, ponceuses...)

Informations diverses

Des changements à l'école



Beaucoup d'entre vous ont remarqué cette longue bande-rolle ornant la façade de l'école. Non ! Il ne s'agit pas d'un appel à quelque action revendicatrice mais un affectueux message de bonne et heureuse retraite pour Cécile Sartre, directrice de l'école et enseignante dans la classe des petits depuis 1996. A ce départ s'ajoute celui de Nathalie Droguet, responsable de la classe des grands depuis deux ans, qui a décidé de quitter les montagnes des Bauges pour les volcans d'Auvergne. La fête de l'école a été l'occasion de les honorer et de les remercier pour leur dévouement. Encore merci à toutes les deux et tous nos souhaits de bonne continuation.

A ces changements de personnes vont s'ajouter des modifications dans l'organisation de la semaine à partir de la rentrée 2008. En effet la classe du samedi matin est définitivement supprimée et compensée par deux heures de soutien scolaire dans la semaine. Les modalités d'application restent encore à définir.

Enfin le Conseil municipal a rappelé par délibération sa volonté de voir aboutir le projet de création de nouveaux sanitaires et a renouvelé sa demande de subvention auprès du département.

Concours

des maisons fleuries

Les personnes intéressées par ce concours peuvent se faire inscrire auprès de

Mme Ginette COULANGES

04.79.28.45.54.

Centre aéré

À Thoiry

Cette année le Centre aéré du Plateau de la Leyse se tiendra à Thoiry la semaine du

18 au 22 août

De nombreuses activités sont prévues, n'hésitez pas à vous renseigner et de vous inscrire auprès de Rémi (06.89.81.80.62) ou à la maison de l'enfance (04.79.36.66.53), ou encore à la salle communale de Thoiry pendant le sé-
jour.

Ecole de musique du canton de Saint Alban-Leyse?

L'école de musique du canton de Saint Alban-Leyse est une association, gérée par des bénévoles, qui a pour but de donner aux élèves une formation musicale permettant une pratique amateur de qualité. Les élèves peuvent pratiquer de nombreux instruments et sont encadrés par une quinzaine de professeurs diplômés. Renseignements et inscriptions (première quinzaine de septembre) au Château de Bressieux, CHS de Bassens, le mardi de 17h à 19 h. (04 79 60 41 90 ; e-mail emstalb@free.fr).

Du côté des travaux

Réfections des fours à pains

Le précédent Conseil municipal avait entrepris une campagne de restauration et d'entretien des fours à pains communaux. Durant l'été 2006, l'entreprise Nicoud Charpente a réalisé la réfection complète de la toiture du four de Thorméroz pour un montant de **6840,60 € TTC** et une subvention du Conseil général de **2121 €**. L'actuel Conseil a décidé de poursuivre cette initiative et cette année, au mois de juin, c'est au tour du toit du four des Chavonnettes d'en bénéficier. Il s'agit, là-aussi, d'une réfection de la charpente et de la couverture pour un montant de **9877,05 € TTC** avec **3905 €** de subvention. Ensuite c'est celui du Chef-lieu qui est programmé.



Un nouveau système pour les cloches

Le système d'électrification du clocher de l'église présentait de graves dysfonctionnements tant au niveau de l'horloge que de celui de la sonnerie des cloches. De plus l'installation électrique, complètement obsolète, ne répondait plus aux normes en vigueur. Au mois de mars l'entreprise Paccard est donc intervenue pour réaliser une modernisation du dispositif de sonnerie et une mise en conformité électrique. Le coût total des travaux s'élève à **3484,54 € TTC** et la commune a bénéficié d'une subvention du Département de **1399 €**.

Entretien des voiries

Comme chaque année, au début de l'été vient le temps de l'entretien des voiries communales goudronnées. L'entreprise Guintoli a été retenue pour cette opération indispensable pour assurer l'étanchéité et la préservation des revêtement. Le coût total est de **9962,68 €**

Réfection du mur de soutènement de la cour de l'école

Depuis plusieurs années, le mur de soutènement aval de la cour de l'école se dégrade fortement. Un effondrement étant à craindre, le Conseil municipal a décidé d'engager sa réfection. Les travaux vont être effectués dans le courant de l'été par l'entreprise de maçonnerie Leclerc suivant un devis de **10 174,37 € TTC**. Le Conseil général a octroyé une subvention de **4560 €**.

Quelques images de la vie locale en 2007

Fête du four à Thor-méroz le 1er septembre 2007 où tous les habitants se sont réunis pour un apéritif dînatoire autour du four à pain.



Le vitrail de la Sainte Famille a repris sa place au dessus de la porte de la chapelle de La Fougère après restauration. Les Amis de La Fougère se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour cette occasion.

Dimanche 16 Septembre 2007 c'est au tour des habitants du Chef lieu et des Crêts d'organiser un apéritif dînatoire dans la cour de l'école. Cette première a rencontré un franc succès et ne demande qu'à être renouvelée



Une bibliothécaire radieuse avec de jeunes lecteurs à l'occasion du passage du bibliobus.



Des jeunes de la commune et du canton posent avec fierté devant le monument aux morts dont ils ont repeint minutieusement les inscriptions. Cela leur a permis de trouver une partie du financement de leur camps de vacances organisé par le Syndicat Inter Communal du Canton de Saint Alban Laysse.

Une après-midi théâtrale a captivé l'attention des petits et des grands par une belle journée de Septembre





Repas des aînés

le 21 octobre 2007.

Ce moment de rencontre est très apprécié, la date du prochain est d'ores et déjà fixée au **21 septembre 2008**.

Halloween le 27 octobre 2007

Sorciers, sorcières et affreux petits monstres en tout genre se sont réunis dans la salle des fêtes pour une soirée citrouille



Remise des prix du concours de belote organisé par les parents d'élèves le 17/11/2007 les heureux gagnants posent avec leur lot.



Départ de la classe de découverte en Ardèche le 20 novembre 2007.

Les deux thèmes principaux étaient l'équitation pour les petits et l'astronomie pour les plus grands. L'aventure n'a laissé que de bons souvenirs et a révélé des astronautes en herbe et des cavaliers!



Cérémonie du 11 novembre à laquelle se sont associés les enfants de l'école pour lire des textes préparés avec leurs enseignantes. Le 19 mars et le 08 mai sont également organisées des commémorations devant le monument aux morts

C'était hier à Thoiry

Un peu d'histoire : Quand la neige mettait les enfants en vacances forcées



Madame Roulet et sa classe en 1957

Voici quelques extraits d'une lettre adressée par Mme Roulet (hélas disparue), institutrice à Thoiry, le 6 février 1942, à un membre de sa famille.

« Si tu voyais Thoiry, tu ne le reconnaîtrais pas tellement il y a de la neige. Jamais les vieux n'en ont tant vu à la fois. Il y en a de 1.15 à 1.20 mètres et plus encore à La Fougère. Il n'y a plus de chemins, de buissons, de murs de clôture, la neige a tout nivelé. Dans notre jardin, les branches seules des poiriers émergent, le banc, les rosiers, les groseilliers sont en-

sevelis. Les chemins pour aller au poulailler ou à la route sont des tranchées qu'il faut sans cesse recréer.

Les toits étaient si chargés que deux se sont effondrés samedi soir, celui de la grange de la vieilles Berthe, en bout de la route, près de chez Ginet, et un autre à Thorméroz, celui de la maison d'habitation frère du maire (Jean Édouard Francony).

Quand il ont vu cela, les gens sont montés sur les toits pour déblayer ; depuis, pas d'autres dégâts. Si, j'oubliais la grange à Frédéric, seule au bord de la route en descendant au pont des Callets s'est effondrée.

Il y en a peut être d'autres dans les hameaux abandonnés ou au col des Prés. Pendant douze jours de suite le chasse-neige a passé mais les remblais successifs ont rétréci la route si bien que le car ne peut plus passer. Les gens vont à pied à Chambéry ou prennent le car à Saint Jean d'Arvey. Papa y est descendu en skis.

Certains jours où le chasse-neige n'avait pas passé assez tôt, j'avais de 2 à 7 élèves...

Samedi soir, il y a eu le mariage d'une des filles du clerc... Les invités de Grenoble ont été obligés de monter à pied, le taxi les ayant laissés un peu plus haut que La Doria, ils sont arrivés à 19 heures.

Jamais, on n'avait vu un mariage de nuit et au milieu de tant de neige... Les citadins ne s'étaient pas tous chaussés comme il le fallait et une jeune dame ne pouvant sortir ses petites chaussures de la neige, les a enlevées et a marché chaussée seulement de ses bas fins.... Les invités se sont dispersés lundi matin sauf un couple que le traîneau de Marius Chabert a descendu l'après midi à Chambéry. Ils n'oublieront pas de sitôt leur visite à Thoiry. »

Ces extraits de lettre sont cités dans un article du Dauphiné libéré en date du 20 mars 1999.

Chambéry Métropole : Travaux d'eau et d'assainissement

Station d'épuration

Après plusieurs mois de travaux, la station d'épuration est terminée. Il s'agit d'un système à roseaux macrophytes. Ce nouvel équipement est donc opérationnel et les premiers branchements sont prévus pour le mois de juillet. Ainsi les roseaux recevront des aliments et pourront croître. Le coût de l'opération est de **419 262, 86 € TTC**. Une inauguration est prévue au mois de septembre, ce sera l'occasion, pour les personnes intéressées, de visiter et de se faire expliquer le fonctionnement de cette station. Rendez-vous à cette manifestation



Réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable



L'entreprise Mauro s'est vue confier les travaux de réalisation du réseau d'assainissement et de réfection de celui d'eau potable. Cette opération s'étend de l'entrée du chef-lieu jusqu'aux Chavonnettes et est découpée en quatre tranches annuelles. La première tranche concerne la partie comprise entre la Dhuy et l'église. Commencés en avril dernier, les travaux vont bon train et doivent être finis à l'automne.

L'entreprise fait tout son possible pour que ce chantier occasionne le moins de nuisances et de désagréments aux riverains. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Le coût s'élève à **341 664 € HT** pour l'assainissement et à **162 567 € HT** pour l'eau potable. Tout comme pour la station d'épuration, ces sommes sont entièrement prises en charge par Chambéry Métropole;

La tranche 2009 ira de l'église jusqu'au cimetière, celle de 2010 de La Dhuy jusqu'au Château et celle de 2011 sera réalisée aux Chavonnettes. N'hésitez pas à venir demander des précisions en Mairie.

Et la suite ?

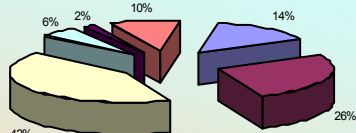
Thorméroz devrait bénéficier d'un système d'assainissement collectif à l'horizon 2013. Pour La Fougère, il n'y a pas de programmation arrêtée à ce jour.

Dans le même délai le réseau d'alimentation d'eau potable serait entièrement restructuré à l'échelle de la commune avec une desserte globale par les deux captages du Col des Prés et un nouveau réservoir de grande contenance implanté en amont des Chavonnettes. Mais nous aurons le temps d'en reparler d'ici-là !

BUDGET COMMUNAL 2008

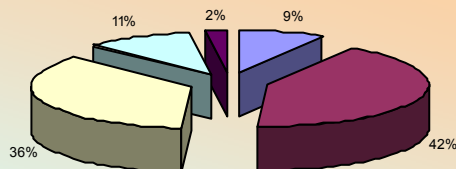
Le budget s'équilibre à 309 115 € pour la section fonctionnement et à 378 245 € pour la section investissement

Section fonctionnement : Dépenses



- Autres charges de gestion courante : 44 716 €
- Charges à caractère général : 81 095 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 130 900 €
- Charges Financières : 17 250 €
- Dépenses imprévues : 4 832,82 €
- Virement à la section investissement : 30 321,18 €

Section fonctionnement : Recettes



- Autres produits de gestion courante : 27 000 €
- Dotations, subventions et participations : 130 883 €
- Impôts et taxe : 111 053 €
- Produits des services, domaine et ventes diverses : 32 999 €
- Atténuations de charges : 7 180 €

Section investissement : Dépenses



- Remboursements d'emprunts et dettes assimilés : 27 503 €
- Subventions d'équipement au organismes publics : 63 100 €
- Immobilisations corporelles : 3 000 €
- Immobilisations en cours : 27 600 €
- Opérations d'investissement sous mandat : 257 042 €

Section investissement : Recettes



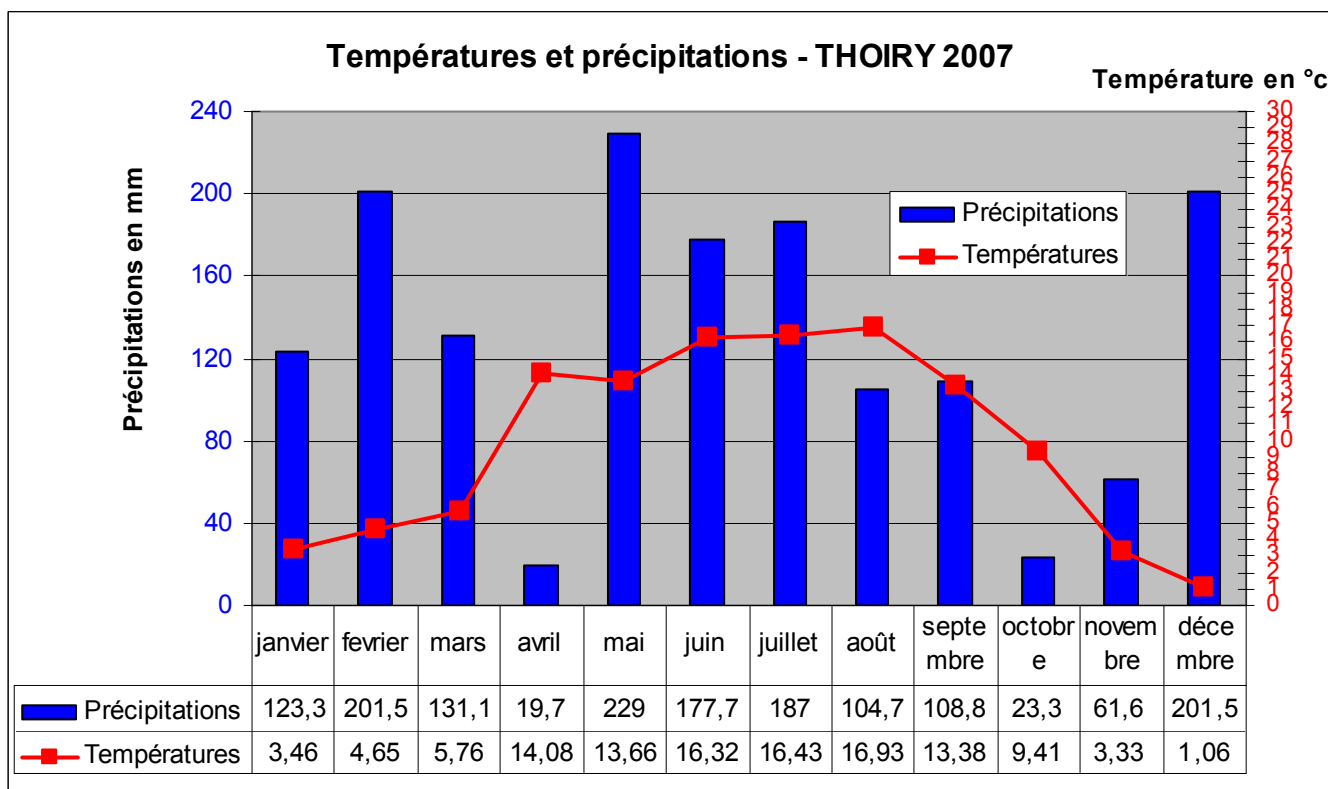
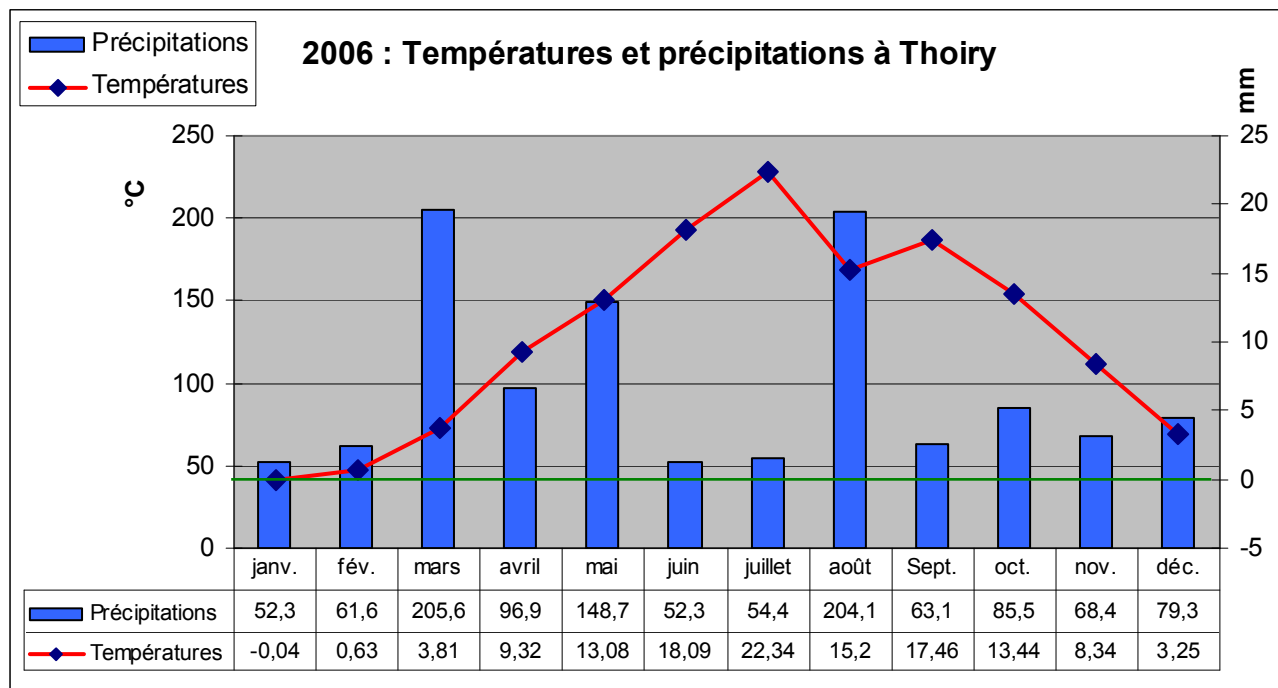
- Dotations, fonds divers et réserves : 42 543,16 €
- Excédent d'investissement reporté : 20 755,66 €
- Subventions d'investissement reçues : 52 611 €
- Opérations d'investissement sous mandat : 232 014 €
- Virement de la section fonctionnement : 30 321,18 €

TAUX D IMPOSITION 2008

Taxe d'habitation:	13,22 %
Foncier bâti:	21,16 %
Foncier non bâti	91,87 %

Les taux d'imposition restent inchangés par rapport à 2007

Le bilan météo 2006 et 2007 à Thoiry



Nombre de jours avec pluie	2007	2006	2005
Total	157	137	112

TOTAL précipitations 2007 : 1569 mm
 TOTAL précipitations 2006 : 1174 mm
 TOTAL précipitations 2005 : 1017 mm

Nombre de jour	2007	2006	2005
Journée glacée ($T_{max} < 0^{\circ}C$)	8	14	33
Journée de gelée ($T_{min} < 0^{\circ}C$)	54	75	98
Journée froide ($T_{max} < 10^{\circ}C$)	123	117	133
Journée d'été ($T_{max} \geq 25^{\circ}C$)	26	52	61
Journée caniculaire ($T_{max} \geq 30^{\circ}C$)	0	10	26

Etat civil du 1er juillet 2006 au 30 juin 2008

Naissances

Samuel au foyer d' André et Marie-Laure DACQUIN au chef-lieu, le 3 septembre .2006

Alix au foyer d'Emmanuelle et Frédéric FAUVEL aux Chavonnettes, le 22 septembre.2006

Tanguy au foyer de Julie et Stéphane FRANCONY aux Mollards, le 13 décembre 2006

Maxime au foyer de Marie-Pierre et Benoit CHAMBION à L'Araignée, le 2 janvier 2007

Mélody au foyer de Murielle CALLET et Pascal NICOUUD aux Chavonnettes, le 12 juillet 2007

Lola au foyer de Christine et Thierry BOVYN aux Crêts, le 25 juillet 2007

Maélys au foyer de Christelle et Alain Dacquin, au Chef-lieu, le 1er septembre 2007

Antide au foyer de Juliane et Nicolas MIN TUNG à la Fougère le 2 janvier 2008.

Emma au foyer de Amandine BARDIN et Romaric SIMEON à Thorméroz le 13 mars 2008.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie dans notre village..

Mariages

Marie-Line VINCENT et **Gilles LAPIERRE** le 29 juillet 2006 , village de Thorméroz

Christine COTS et **Thierry BOVYN** le 9 septembre 2006, village des Crêts.

Hélène CHIODIN et **Gilbert GINET** le 7 juillet 2007, chef-lieu

Bernadette SALLE et **Stéphane MONTESINO** le 1er septembre 2007 , village de La Fougère.

Cécile POIRIER et **Tom ROCHE** le 14 juin 2008, village des Chavonnettes.

Décès

Albert MOLLARD le 22 septembre.2006

Joseph VOIRON le 10 avril 2007

Denis MOLLARD le 11 avril 2007

Suzanne BAHIER le 9 mai 2007

Danielle MOLLARD le 18 octobre 2007

Rémi GINET le 2 octobre 2007

Robert FRANCONY le 8 avril 2008

Juliette VOIRON le 19 juin 2008

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Une histoire en patois écrite par Lucien Mollard :

Tabôrré *

Y a pò de grands heummes que sont nés diè n'tron vlazhe, mais n'ya quand même ion d'la Fi-dières qu'étié cogni, diè teu l'Paï, pe sa maleusse et se bons mots : .Tabôrré. Il étié « *Entrepreneur des Eaux Grasses de la Ville de CHAMBERY* ». Le z'égués grossés sarvìvont à ègrécher de poèrs. Il aviévé de z'œuvrés et de z'attelazhes de molés et de shvaux pe viadgier c'la marchandì t'acca le porchéries.

Y fagévé don' l'commerce de se béttiés diè le quemnés à l'etteur, et y saiblé que se clients n'étions pò tetadè biè contès !

Végés :

* On coup, il a vèdi on shvau diè na farma. Quoques tès après, y rencontré l'neviau propriétaire que l'dit :

- « T'sò, le shvau que t'mò vèdi, il é t'avoégle !

- Ah ! t'avous avarti qu'y pòjévvé nion vé !! »

* N' òtre coup,

- « L'mòlé que t'mò vèdi il a crevò.

- Ah ! Ben t'vé, il a jamé fé cè tche mé !! »

* Diè l'trè de Lyon, y ljévé on journal, pe forré mè te l'monde.

- « Monsieur, vous tenez votre journal à l'envers !
L'dit chô qu'è è face de lui.

- Vò sétté, Monchi, quand on sò liré, on li as'biè à l'èverre qu'à l'èdroï !! »

* A on zhouéne qu'il allové èbaucher, y d'mandé :

- « Guér' que t'gògné yeurré ?

- Oh ! Riè di te, mon pour Monchi !

- Et ben mé, te baillé l'deble !!!!! »

C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à démandò à on v'zhin de fòrre la traducchon !



Le THOIRZAN est édité par la commune de THOIRY.

Ont participé à la conception de ce bulletin : Dominique DUHEM, Cyril Pachoud, Jérôme ESQUEVIN, Madeleine ROSSI, Lucien MOLLARD et Philippe Marin.